



**COMMUNE DE VALENCE-EN-BRIE
COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
MUNICIPAL
LUNDI 01 JUIN 2015 A 19 H 30.**

L'an deux mil quinze, le premier juin à 19 h 30, le Conseil Municipal de la Commune de VALENCE-EN-BRIE dûment convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Serge VAUCOULEUR, Maire.

Etaient présents : Mesdames Timmy CHEDRI, Chantal JACQUES, Patricia REDON-JUMEAU, Corinne PASSERARD, Elodie GARCIA, Messieurs José VIEIRA, Pierre RACINE, Éric LUZU, Éric MOAL, Gilles BRUNEAU, Daniel JACQUET, Marc TOUSSAINT, Stéphane LENOIR.

Absent Excusé Représenté : M. Bastoi AMANI a donné pouvoir à Mme Timmy CHEDRI.

Monsieur JACQUET Daniel est arrivé à 19 heures 40 minutes.

Monsieur RACINE Pierre a été nommé secrétaire de séance.

I - APPROBATION DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 15/04/2015.

Celui-ci a été adopté à l'unanimité et il a été procédé par les membres présents du conseil municipal à la signature du compte-rendu en date du 15 avril 2015.

II - ANCIENNE ECOLE : DEMANDE D'AIDE AU TITRE DE LA RESERVE PARLEMENTAIRE 2015 POUR LE REMPLACEMENT DES FENETRES - 6 RUE OCTAVE ROUSSEAU.

Le conseil municipal décide de remplacer toutes les fenêtres de la salle de loisirs (ancienne école), 06 rue Octave Rousseau et demande une aide sur la réserve parlementaire de l'année 2015 au Député de la 3^{ème} circonscription. Celle-ci sera versée à hauteur de 80 % sur le montant hors taxes des travaux et les 20 % restant à la charge de la commune ont été inscrits au budget primitif de l'année 2015.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents et représentés, la demande d'aide au titre de la réserve parlementaire de l'année 2015 dont le dossier sera adressé très rapidement au service compétent de la 3^{ème} circonscription du Député.

III – DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) – ANNEE 2015 :

- POUR L'ECOLE PRIMAIRE : REMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE :

La chaudière de l'école primaire doit être remplacée, les pannes sont de plus en plus fréquentes et l'hiver dernier, les enseignants, le personnel du RPI et les enfants sont restés sans chauffage dans les classes. Le maire procède à la lecture du devis et explique le financement qui se décompose comme suit :

Coût total de l'opération HT : **9 228.27 €**

TVA : **1 845.65 €**

Aide de l'Etat à hauteur de 50 % : **4 614.13 €**

Fonds propres restant à la charge de la collectivité : **6 459.79 € TTC.**
Cette somme est prévue au budget primitif 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le projet d'investissement et sollicite une demande de subvention de l'Etat.

- POUR L'EGLISE : REMISE EN SERVICE DU CADRAN DE L'HORLOGE :

Le cadran de l'horloge de l'église ne fonctionne plus depuis plusieurs années. Le maire procède à la lecture du devis et explique le financement qui se décompose comme suit :

Coût total de l'opération HT : **1 321.00 €**

TVA : **264.20 €**

Aide de l'Etat à hauteur de 40 % : **528.40 €**

Fonds propres restant à la charge de la collectivité : **1 056.80 € TTC.**
Cette somme est prévue au budget primitif 2015.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le projet d'investissement et sollicite une demande de subvention de l'Etat.

IV – SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2015.

Le maire indique que les associations doivent fournir leur bilan de l'année précédente pour que la subvention communale soit versée. Monsieur VIEIRA José, président de l'association du VAAV, Monsieur BRUNEAU Gilles, président de l'association de la Compagnie du Javot et Monsieur MOAL Eric, président du CSV – section football ne participent pas au vote pour leur propre association.

ASSOCIATIONS	MONTANT
VAAV	1 300,00 €
HPEV	700,00 €
Le VALC	200,00 €
Le CSV section football	1 700,00 €
La Compagnie du Javot	1 200,00 €
Bouilles et Gribouilles	500,00 €
Les Donneurs de Sang	150,00 €
Les Restaurants du Cœur	100,00 €
Les Paralysés de France	30,00 €
Association Française des Sclérosés en Plaques	50,00 €
Handisport	30,00 €
La Croix Rouge Française	30,00 €
Les Sapeurs-Pompiers	50,00 €
L'Association « Accordéon de la vie »	50,00 €
AFM Téléthon	30,00 €
	6 120,00 €

Après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés ;

par **14 voix pour, 0 Contre, 0 Abstention pour le VAAV ;**

par **14 voix pour, 0 Contre, 0 Abstention pour le CSV – football ;**

par **14 voix pour, 0 Contre, 0 Abstention pour la Compagnie du Javot ;**

par **15 voix pour, 0 Contre, 0 Abstention pour HPEV, VALC, bouilles et gribouilles, donneurs du sang, restaurants du cœur, paralysés de France, sclérosés en plaque, handisport, croix rouge française, sapeurs-pompiers et l'accordéon de la vie ;**

par **14 voix pour, 1 Contre, 0 Abstention pour le téléthon.**

V – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES.

- Réunion d'Assainissement : Le maire a assisté à la réunion sur l'assainissement, il informe son conseil en indiquant que pour la fin de l'année 2016, le bureau d'études en charge du projet sera en mesure de nous communiquer si la commune de Valence disposera de sa propre station d'épuration avec un bassin d'orage pour éviter le débordement dans le ru ou si nous serons rattachés avec les communes de Pamfou et Machault. Dans l'immédiat, on ne sait pas encore ou vont passer les réseaux soit par le ru de la Vallée Javot ou par la route départementale 605.
- Mutualisation, Méthanisation : le maire informe qu'un dossier sur la mutualisation et un dossier sur la méthanisation sera remis à chacun des élus, il faudra parcourir ces documents et une nouvelle séance de conseil municipal sera organisée avant les grandes vacances.
- Charte intercommunale du développement de Crisenoy-Fouju-Moisenay : le maire explique que la commune de Crisenoy aimerait s'approprier le projet en soumettant ses idées aux autres communes. Ce qui ne correspond pas aux compétences du Syndicat de la Charte et de la Communauté de Communes Vallées et Châteaux.
- Le Contrat Rural : Une réunion est prévue le mercredi 10 juin 2015 à 18 h à la mairie avec le cabinet GUA, architectes du projet. Il conviendrait de modifier le contrat rural en supprimant la création de la salle de mariage par le ravalement de l'Eglise.
- Tour de Table : Monsieur José VIEIRA rappelle qu'il a envoyé par mail à tous les élus, un dossier concernant les personnes à mobilité réduite (PMR), avec les normes et des exemples. Il demande à ce que chacun se penche sur ces documents pour ensuite se réunir étant donné que la première partie du dossier doit être envoyé avant le début du mois de septembre 2015.
- Madame Elodie GARCIA déplore les actes de vandalisme au sein de la commune ces temps derniers. (graffitis sur le patrimoine).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt heures quarante-cinq minutes.